Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 10 Février 1909. — No. 14

**ABONNEMENT**

Canada ............ $1.00 par année
Etats-Unis ............ 1.00 "
Europe ............ 2.00 "

**TARIF DES ANNONCES**

1ère insertion, par ligne ............ 12 cents
Chaque insertion subséquente ............ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et décès seront insérées au taux de 25 cents chacune.

**AVIS** Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

## LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agri ulture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240. elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3.516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

## Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont.



## De par le Monde

ESPAGNE ET CUBA

Madrid, 8.—Une entente a été signée terminant les discussions au sujet de la possession du matériel de guerre laissé à Cuba par l'Espagne, au moment de l'évacuation de l'île par les Espagnols.

Dans cette convention l'Espagne s'engage à laisser ce matériel à Cuba, moyennant le paiement d'une indemnité de 300,000 dollars. Cette somme sera payée par le gouvernement cubain de la manière suivante: Cinquante mille dollors le 1er juillet de cette année, cent mille dollars le 1er juillet 1910 et le reste le 1er juillet 1911.

THEATRE A PARIS

Paris, 1.—"Je ne jouerai jamais" Chanteclar," a dit Coquelin dans ses derniers moments; et ces paroles avaient une signification pathéthique, car au moment où il les prononçait, l'illustre comédien tenait dans ses mains le manuscrit dans lequel il avait étudié le rôle [illegible] devait personnifier et dont le matin même de sa mort il avait essayé d'imiter la voix claironnante.

M. Edmond Rostane avait donné "Chantecler" à Coquelin et, dans son discours prononcé sur sa tombe, le poète ayant remis le manuscrit au fils du défunt, il semble certain que cette pièce célèbre sera malgré tout représentée au théâtre de [illegible]

Cependant rien de définitif na encore été décidé quand au choix de l'artiste qui prendra la place de Coquelin dans le rôle du coq. On parle de Mme Sarah Bernhardt et de MM Le Bargy, de Féraudy, Guitry et de Max.

UNE GREVE D'UN NOUVEAU GENRE

Chicago, 4.—Une grève pour le moins bizarre menace d'éclater à Chicago. Un groupe de restaurateurs, et non des moindres, viennent de décider de supprimer le dindon, le "Turkey" national, de leurs menus, et ce pour la simple raison que les fermiers qui se font une spécialité de l'élevage de ces volailles ne cessent d'en élever le prix.

L'émoi est grand parmi les fins gourmets, non seulement de Chicago, mais encore des environs, car — détail horrible — la grève des dindons menace de s'étendre. Et le plus navrant c'est que les "grévistes" n'ont même pas été consultés; ils se trouvent malgré eux en grève. Il est bien possible qu'ils n'y voient aucun inconvénient et qu'ils souhaitent que le "boycottage" dont ils sont victimes se prolonge indéfiniment.

Les restaurateurs déclarent que le prix règulier des dindons est de 18 cts la livre, mais qu'il est impossible d'en obtenir en ce moment à moins de 25 cents. Et le client, qui, auparavant pouvait obtenir une portion de sa volaille favorite pour le prix de 35 cents — à la portée de toutes les bourses — se refuse énergiquement à payer 60 et 65 cents, prix minimum auquel les restaurateurs peuvent livrer le dindon à la consommation.

LES ITALIENS ET M. ROOSEVELT

Rome, 8.—En signe de gratitude pour le secours que les Etats-Unis ont envoyés aux victimes des tremblements de terre, la "Tribuna" propose de conférer le titre de citoyen romain au président Roosevelt. Ce journal dit:

"Nous ne pouvons rien donner d'autre, mais nous ne pouvons faire plus. Ce grand étranger mérite d'être citoyen romain et cet acte vraiment romoin, venant de la capitale immortelle, scellerait un nouveau pacte d'amitié entre les grands peuples anciens et modernes."

## LE G. T. P. DANS L'OUEST

CETTE COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER SE PROPOSE DE FAIRE CONCURRENCE AU PACIFIQUE CANADIEN DANS LE DISTRICT DES RECOLTES.

Vancouver, C. A., 28.—Le Grand Tronc Pacifique construira une série de lignes de raccordement à sa voie principale, dans la Colombie Anglaise, pour le plus grand développement de l'ouest canadien. La compagnie veut aussi atteindre tous les points du district houillier de la Passe au Corbeau et de Kootenay. Telle est la déclaration de M. D'Arcy Tate, représentant légal du Grand Tronc Pacifique, actuellement à Vancouver, dans le but de demander à la législature de la Colombie l'autorisation de construire le réseau de Kootenay Est. Cette ligne sera la continuation de celle qui traversera la province de l'Alberta, dont la construction commencera de bonne heure au printemps. Dans l'Alberta, le G. T. P. ira de Wainwright à Calgary et se rendra à Coutts où il rencontrera le Great Northern, près de la frontière. Cette ligne traversera toute la région du fameux blé d'automne, traffic dont le C. P. R. a actuellement le monopole; sa longueur sera d'environ 355 milles. M. Tate demandera aussi à la législature l'autorisation de construire une voie de raccordement partant de la ligne Wainwright-Coutts vers le sud, et passant par McLeod et Pincher Creek jusqu'à la frontière ouest de l'Alberta, au sommet des Rocheuses.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

Le ministre des chemin de fer à proclamé, hier, à la Chambre des Communes, que le Pacifique Canadien est la voie ferrée la mieux administrée du monde.

Ce témoignage éclatant rendu par l'hon. M. Graham à l'efficacité du Pacifique est l'expression vraie de l'opinion de tous ceux qui ont étudié l'organisation des moyens de transport, aussi bien en Europe que sur ce continent.

Le Pacifique a tellement contribué aux développements du Canada que l'on doit se réjouir de ses succès, ainsi que des éloges qui lui viennent de tous les côtés.

La Compagnie du Pacifique a eu la bonne fortune de compter à sa tête des hommes d'une rare valeur, d'être servie par des officiers subalternes d'une parfaite compétence. Il suffit de mentionner lord Strachcona, sir Wm Van Horne, sir Thomas Shaughnessy, etc. Nous ne croyons pas que sir Thomas ait, comme administrateur, beaucoup d'égaux dans l'univers. Il connait à fond tous les détails de la grande organisation qu'il dirige avec tant de tact et d'activité.

Non seulement la compagnie du Pacifique a couvert le pays d'un réseau de voies ferrées admirables, mais elle a encore établi des services maritimes de premier ordre. Ses paquebots sur le Pacifique, sur l'Atlantique et sur les grands lacs, sont recherchés par les voyageurs. En toute saison de l'année, les "Empresses" transportent plus de passagers que n'importe quel autre navire de compagnies les plus haut cotées de New-York.

Sans subsides particuliers, sir Thomas Shaughnessey et ses collaborateurs ont relié les deux continents par une ligne rapide qui ne tardera pas à atteindre le maximun de vitesse désiré par nos gouvernements.

Le Pacifique a déjà accompli de grandes choses. Mais quel vaste champ s'ouvre encore à sa clairvoyante initiative, à son amour du progrès!

*La Patrie*



—VALENTINS! Le public trouvera un immense choix de valentins comiques et de fantaisie, en gros et en détail aux librairies Kéroack, St. Boniface et Winnipeg. Téléphone 3140.

—Veuillez, s'il vous plait nous faire parvenir le montant de votre souscription au MANITOBA.

Le Manitoba.

Mercredi, 10 Février 1909

## En marge d'un sermon

Le révérend archidiacre Fortin, pasteur de la Holy Trinity Church, (protestante) a entretenu ses auditeurs de l'instruction obligatoire dimanche dernier.

Cette pièce est venue trop tard à notre connaissance pour que nous puissions y répondre aujourd'hui. Nous ferons un bout de causette avec le révérend M. Fortin, à notre prochain numéro.

## Conference

Donnee a l'Academie Française du College de Saint-Boniface, par feu l'Hon. T. Bernier en Décembre 1902.

*( Suite et fin )*

Non point que je veuille contester le génie poétique du second ou les talents du premier comme romancier! Bien qu'à mon avis, l'on ne perde absolument rien à ne jamais ouvrir un livre de Dumas, je ne voudrais pas dire la même chose de Victor Hugo. Celui-ci a semé dans presque tous ses ouvrages des joyaux superbes dont on ferait, en les détachant avec soin des scories auxquelles ils sont mêlés, un écrin littéraire des plus éblouissants. Mais à prendre en bloc leur œuvre, il faut convenir qu'ils y ont l'un et l'autre — et combien d'émules ils comptent — introduit des choses abominables, propres à contaminer le cœur des adolescents et à fausser leur esprit.

Cette bibliothèque n'est donc pas celle où l'écolier doit aller chercher les jouissances ou le profit qu'il espère se procurer par la lecture.

Et cependant, il faut lire. Quel que puisse être notre lot [illegible] pour orner notre intelligence en nous assimilant les tours et les beautés littéraires ou les vérités philosophiques répandus à profusion dans une multitude d'ouvrages irréprochables.

Ils existent, en effet, ces livres!

A quoi peut-il servir d'en ouvrir d'autres!

Serait-ce sous le prétexte assez souvent mis en avant qu'il faut connaître l'erreur pour être en état de la réfuter?

Le raisonnement est spécieux, mais il ne tient pas debout.

Je conçois que des hommes mûrs, doués d'aptitudes spéciales ou appartenant à des carrières qui les désignent naturellement pour l'assaut des redoutes édifiées par l'erreur, soient dans la nécessité de subir le contact des immondices ou d'accepter, avec ses dangers et ses ennuis, la corvée de déchiffrer avec soin les thèses outrageantes ou impies dont regorgent tant de livres! Mais nous, qui appartenons au commun des mortels, qu'avons-nous besoin d'exposer notre cœur et notre foi aux périls d'un pareil exercice? Connaissons bien d'abord la vérité, disciplinons nos facultés intellectuelles, établissons en nous un esprit droit, et ce sera généralement assez pour nous mettre en position de confondre les erreurs qui voudraient nous heurter.

Mais ceci me ramène à ma proposition: vous devez finir vos études, car la discipline intellectuelle et la connaissance approfondie de la vérité ne s'acquièrent que sous des maîtres; et c'est au terme de votre cours que vous pouvez, grâce à vos connaissances antérieurement acquises et à l'âge qui vous est venu, le mieux vous assimiler l'enseignement de vos professeurs. Quand vous serez laissés à vous-mêmes, ne cédez point au prurit de la curiosité ou d'une inclination moins noble encore. Laissez à d'autres d'enliser leur esprit dans des pages où fourmillent les thèses erronées ou tout au moins étranges et risquées. Avec encore plus de soin, ne faites pas l'honneur aux romanciers naturalistes de lire leurs productions fétides. En protégeant votre cœur, vous aurez fait plus grande et plus nette la lumière dans votre tête. Dans toutes les branches des connaissances humaines, vous trouverez à satisfaire votre amour du beau et du vrai sans désobéir à l'Eglise et à Dieu, sans salir votre âme. Il y a des œuvres pleines de sève chrétienne, d'imagination chaste et d'un style à la fois savoureux, limpide, alerte et classique: il y en a d'anciennes, il y en a de modernes. Le domaine des arts et des sciences de toute nature a été fouillé par des auteurs catholiques. C'est à ceux-ci que vous devez donner votre préférence, ou mieux, votre culte. Lisez les Ecritures Saintes, il y a là des beautés ravissantes, une poésie venue du ciel. Lisez les Evangiles; vous y trouverez jusque de la politique, et de la bonne. Lisez avec amour et respect les Encycliques du Pape; les questions fondamentales et les grands problèmes sociaux de notre temps y sont posés et résolus avec science, ampleur et autorité. Lisez l'histoire, celle de notre pays particulièrement. Ne craignez pas de retourner à Corneille et Racine, à Massillon, Bossuet et Bourdaloue. C'est à cette école que s'est formé Louis Veuillot, l'un des plus grands écrivains du siècle. Combien d'autres il serait facile d'indiquer, aussi bien parmi les contemporains que parmi les anciens. Mais cette conférence ne doit pas finir par une page de catalogue. Et je quitte cet ordre d'idées en vous répétant un conseil que j'ai lu je ne sais plus où; il ne faut pas lire les bons livres, il ne faut lire que les meilleurs.

* * *

Quelle vaste et solide érudition le jeune homme peut acquérir ainsi. Si l'on ajoute à cela le soin qu'il aura pris de [illegible]re, l'habitude qu'il aura cultivée de marcher droit, d'être probe, poli, réservé, gentilhomme, il se trouvera convenablement préparé aux œuvres de l'action catholique. Il pourra résister aux ensorcellements de l'argent comme aux sophismes de toutes les écoles philosophiques, littéraires ou politiques dont le but tend à faire de la morale une chose différente de la religion ou qui, tout au moins, vise à nous apprendre de nous en passer. Telle la fameuse et mensongère théorie de la neutralité, en vertu de laquelle le diable doit avoir son couvert mis à la table des croyants; neutralité dans la gouverne des peuples, neutralité dans les institutions, neutralité dans l'école, neutralité dans les hôpitaux, neutralité dans la famille; chrétiens, bouddhistes, mahométans, juifs, orthodoxes et hérétiques, tous sur les mêmes bancs, tous buvant à la même coupe, tous puisant la même instruction dans les mêmes livres; et alors, pourquoi pas tous dans le même temple? Car enfin, il faut être logique. Tout se lie dans le monde, car tout a été créé avec nombre, poids et mesure.

Remarquez bien, il n'y a que deux temples sur la terre, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui de l'Ange rebelle. Or, le Sauveur a dit: "Qui n'est pas avec moi est contre moi."

Méfiez-vous! Si vous permettez à l'erreur de circuler aux alentours de votre maison, elle se faufilera bientôt dans les couloirs. Et quand elle sera là, croyez-vous qu'avec ses allures de serpent, qui rampe aussi bien dans la fange qu'à travers les fleurs, elle se fera faute de pénétrer plus avant, dans les salons et jusque dans les alcoves?

* * *

La neutralité, messieurs, c'est l'acheminement à l'infidélité. En d'autres termes, c'est la société livrée sans défense à tous les déchaînements des passions, aux instincts de l'égoïsme, aux brutalités du despotisme, au renversement de la morale.

L'action catholique doit se mettre en travers de cette avalanche, dont la marche est à la fois rapide et terrifiante.

Il ne faut pas croire que la tâche soit aisée. Les obstacles sortent de partout, de nos rangs comme de ceux des ennemis déclarés. Vous en serez stupéfiés parfois; n'en soyez que plus dévoués, plus fermes et plus vigilants.

La première arme, c'est la foi, la foi pratiquante. Quand celui qui la possède ne peut faire davantage, il sert au moins d'exemple. Mais le savoir est aussi un glaive. Tout le monde ne peut ceindre ce glaive. Vous, néanmoins, les privilégiés, que la Providence est allée chercher au milieu de tant d'autres, pour vous ranger autour des religieux savants et dévoués qui sont vos maîtres, votre devoir d'aujourd'hui est de travailler à l'acquisition de cette science, à vous forger ces armes. Celui de demain sera de prendre la place des défaillants et des morts.

C'est un beau rôle que d'être les instruments de l'action catholique. Permettez à tous ceux qui vous portent intérêt, d'espérer que c'est là votre grande ambition.

T. A. Bernier.

## Legislature Provinciale

Avec tout le cérémonial accoutumé, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a ouvert, jeudi, la seconde session de la douzième Législature de la Province. Sir Daniel McMillan a lu le discours du trône suivant:

Monsieur l'Orateur,
Messieurs de l'Assemblée
Législative,

En vous souhaitant la bienvenue à l'ouverture de la seconde session de la douzième législature de cette province, je vous exprime toute ma satisfaction de la récolte abondante que nous avons eue l'été dernier. [illegible] prix rémunérateurs que nos cultivateurs ont obtenus pour leurs denrées a considérablement augmenté notre richesse. Vous vous unirez avec moi pour remercier de ces faveurs l'Auteur de tous ces dons.

Je suis heureux de vous apprendre qu'après onze mois et demi d'administration d'un téléphone d'Etat, le gouvernement a encaissé un surplus substantiel; ceci démontre que l'achat du système Bell par mon gouvernement n'a pas été seulement une sage mesure mais aussi une heureuse opération commerciale.

L'extension du système téléphonique à travers la province a été poussée avec activité durant l'année; et c'est l'intention de mon gouvernement de continuer ce développement avec toute la rapidité possible.

Plusieurs mesures importantes vous seront soumises; vous serez, entre autre choses, appelés à examiner des bills amendant l'Acte de la Cour du Banc du Roi et l'acte des droits sur les successions.

Les comptes publics et les rapports des divers départements pour l'année écoulée vous seront soumis sous peu; et vous constaterez, je crois, qu'ils ont été préparés avec tout le souci de l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Je vous laisse maintenant à la considération des affaires qui vous seront présentées, avec une entière confiance dans votre habileté et dans le désir que vous avez de promouvoir les meilleurs intérêts de la Province.



## AU SENAT

*Séance du 28 janvier*

HOMMAGE A FEU M. LE SENATEUR BERNIER

Hon. Sir Richard Cartwright, au nom du gouvernement:

Depuis que nous nous sommes rencontrés, nous avons à déplorer la perte de deux honorables sénateurs qui ont longtemps siégé dans cette Chambre. (L'hon. M. Bernier et l'hon M. Merner.) Je n'avais pas le plaisir d'être intimement lié avec ces deux hommes publics! je sais que M. Bernier seulement prit une part active aux débats Tous deux étaient ponctuels à nos séances et nous furent très utiles dans [illegible] Sénat est unanime à regretter leur décès. L'un de ces messieurs (M. Merner) représentait dans un sens spécial un groupe de ma province; nous avons été heureux de le remplacer par un de ses compatriotes. L'autre, M. Bernier, appartenait à une autre nationalité, mais je sais qu'il était respecté et justement estimé par ceux qui ont le même sang et la même croyance que lui. Les honorables sénateurs qui étaient de la même province que lui regretteront spécialement sa mort. Nos deux collègues avaient atteint cet âge où l'on est enlevé à l'affection des siens; ils laissent une grande réputation — une réputation sans tache, comme citoyens et comme hommes d'Etat dignes en tous points des hautes distinctions dont ils ont été l'objet.

L'Hon. M. Lougheed — au nom de l'Opposition.

M. Bernier était spécialement mon collègue, puisqu'il venait, comme moi, d'une des provinces de l'Ouest. C'était un ancien citoyen de la province de Québec; il en partit pour aller s'établir au Manitoba, il y a environ trente ans. Peu d'hommes se sont identifiés comme M. Bernier au développement intellectuel et politique du Manitoba. Il s'intéressa à la haute éducation de sa province; il fut pendant de longues années régistraire de l'Université de Manitoba et Surintendant de l'éducation pour la section catholique. Les institutions parlementaires de son pays lui tinrent toujours à cœur; et depuis son accession à cette chambre jusqu'à sa mort, il fut un sénateur actif et utile. C'était un homme de convictions bien nettement arrêtées et qui n'hésita jamais à dire sa pensée quelque fussent les divergences qu'il savait rencontrer sur sa route. Nous l'admirions tous pour son courage et pour la maîtrise avec laquelle il argumentait.

Hon. M. Bolduc:

Honorables messieurs, c'est avec un profond sentiment de tristesse que je me joins aux honorables membres qui m'ont précédé, pour déplorer la perte que le Sénat et le pays viennent de subir, par la mort des honorables sénateurs Bernier et Merner.

J'ai spécialement connu l'honorable M Bernier, avec lequel j'ai vécu dans les termes de la plus franche amitié pendant tout le temps qu'il a occupé un siège dens cette honorable chambre.

[illegible] parfaitement renseigné, intègre, travailleur et jouissant d'un très bon jugement, l'honorable M Bernier a rendu et pouvait rendre encore de bien précieux services à son pays. Il ne parlait pas très souvent dans cette chambre, mais chaque fois qu'il a pris part à une discussion, il l'a toujours fait avec calme, dignité, sincérité et courtoisie, et sa sérieuse et intelligente argumentation était suivie avec attention et écoutée avec grand intérêt. Notre collègue est mort relativement jeune, mais peu d'hommes ont fait plus pour leur pays.

Sa sobriété, son intelligence, son amour du travail et son honnêteté l'ont placé au premier rang dès ses plus jeunes années.

Il n'était encore qu'étudiant, qu'il s'occupait déjà de journalisme et était l'un des principaux collaborateurs du "Courrier" de Saint-Hyacinthe, où ses écrits étaient toujours marqués au coin de la plus grande sincérité et du plus pur patriotisme. Quelques mois seulement après avoir été admis à la pratique du droit, son haut mérite était reconnu et ses succès professionnels le firent nommer avocat de la Couronne. Je suis convaincu que s'il fût resté dans la province de Québec, il y aurait joué un beau rôle et serait vite arrivé à être considéré comme l'un de nos premiers jurisconsultes, car tel était son prestige, qu'il était nommé président de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'âge où les jeunes gens s'occupent peu ou point d'affaires publiques.

Cependant, messieurs, notre collègue décédé ne trouvait pas le champ assez vaste dans sa province, pour y déployer toute son énergie et son habileté, et en 1880, il se dirigeait vers l'Ouest Canadien, où le besoin des hommes de sa valeur se faisait vivement sentir.

Là comme dans la province de Québec, il lui a fallu peu de temps pour se faire apprécier et il a occupé les positions de Surintendant de l'Education dans la province de Manitoba, assistant greffier de l'assemblée législative, a été l'âme dirigeante d'un grand nombre de sociétés bienfaisantes, maire de St-Boniface durant un grand nombre d'années, et, à part ses nombreux et intéressants articles sur différents sujets, a publié une intéressante brochure sur le climat et les ressources du Manitoba. Tous les honorables membres de cette Chambre qui ont eu l'avantage d'entendre le grand et beau discours qu'il a prononcé sur la question des écoles du Manitoba se rappellent que ce travail a été considéré comme un monument suffisant pour perpétuer la mémoire de cet homme distingué.

La mort du sénateur Bernier est une perte sérieuse pour sa famille, pour le Sénat et le pays, et je prie la famille de celui que j'ai eu l'honneur de compter au nombre de mes intimes, d'agréer l'expression de ma bien vive et sincère sympathie.



## LE SUCCESSEUR DE LORD GREY

Londres, 8.—Le nom de lord Beauchamp est mentionné comme successeur de lord Grey au poste de gouverneur général du Canada, mais on croit généralement que la nomination ira à lord Northcote.

Dans les milieux officiels écossais, on croit que lord Sinclair, le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, va succéder à lord Aberdeen comme vice-roi d'Irlande.

## Le Canal de Panama

Il y a longtemps que le canal de Panama est commencé, et après ses vicissitudes si nombreuses. personne n'osait encore prédire quand il serait terminé Mais les Américains qui se sont finalement chargés de cette gigantesque entreprise, ont à cœur de la mener à bonne fin et les travaux depuis quelque temps surtout sont poussés rapidement Le président de la commission du Panama, M. Goethals, vient même d'annoncer que le canal à écluses sera prêt à laisser passer les premier navires, le le 1er janvier 1915. On sait en effet que le nouveau canal sera à écluses, qu'après un long examen et avec l'approbation du président élu, M. Taft on s'est decidé à abondonner le plan ancien d'un canal à niveau.

## AVIS

Est par la présente donné que j'ai cessé d'être un membre de la Société Dallaire, Charette et Daoust, plombiers de la Cité de Saint-Boniface depuis le 25 novembre 1908 et de plus que je n'ai aucun intérêt dans la dite Société.

J. A. Charette,

Daté ce 30 jauvier 1909.

# Chez Nous ET Autour de Nous

—Chevaux à vendre, s'adresser à nos bureaux.

—Madame Veuve Dubuc est partie hier pour Montréal.

—Maison à louer. S'adresser a Madame Elie Genthon.

—Magasin à louer, sur l'Avenue Provencher. S'adresser à A. GAUVIN.

—La commission des chemins de fer siège depuis une semaine à Winnipeg.

—M. Antoine Desjardins est arrivé ces jours derniers d'un voyage à Montréal

—PERDU : Un chapelet, en argent dans un étui bleu. Remettre au bureau du journal.

—Les élèves du Collège de Saint-Boniface donneront une soirée publique, aux jours gras.

—Madame Louis Gagnon, de Winnipeg, qui est à l'Hôpital de cette ville depuis quelque temps, se porte beaucoup mieux.

—On demande des agents recommendables dans tous les centres français pour le MANITOBA, 50 par cent de commission.

—Monsieur Normandin, épicier, ayant fait l'acquisitiou de deux vaches, pourra fournir du lait frais soir et matin à ses clients.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie, du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—La Compagnie du Great North Western Telegraph a ouvert un bureau en cette ville chez M. McRuer, pharmacien. Un prompt service est garanti.

—Nous ne saurions trop engager nos clients à venir profiter de notre grande vente d'écoulement de février. La Maison Blanche, 21 Ave Provencher, Saint-Boniface.

—Est décédé hier, à l'âge de 11 ans, Médéric, enfant de M. Albéric Galipeau, de Saint-Boniface. Les funérailles auront lieu demain matin à 7½ heures, à la cathédrale.

—Les frères Pereles, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin à Emerson, et d'avoir ainsi développé un incendie considérable dans la ville, ont été renvoyés aux assises.

—M. l'échevin Pelletier, contre qui des procédures avaient été prises sous accusation de s'être parjuré dans son serment d'office, a été acquitté lundi matin par M. le magistrat Turenne.

—M. J. B. Leclerc, 15 Ave Provencher reçoit les abonnements pour Le Manitoba (Saint-Boniface) L'Action Sociale (Québec) Le Telegram (Winnipeg) Le Canadian Life and Resources (Montreal.)

—Nos joueurs de hockey du Collège de Saint-Boniface se distinguent. Ils ont remporté jeudi la victoire sur l'équipe du Medical College et sont actuellement à la tête de la ligue intercollégiale.

—Les amis de M. A. F. Soucy de Saint-Boniface ont été le saluer dimanche au soir à l'occasion de son 70ème anniversaire de naissance. Sa fille, Mme E. Desautels était venue samedi, de Letellier pour cette fête.

—Jean Poliquin, Français d'origine, âgé de 29 ans, a été trouvé mort, la nuit dernière, sur la rue LaVérendrye. Ce sont les constables Faille et Doiron qui l'ont découvert en faisant leur ronde nocturne. Le docteur Lambert, appelé en hâte, déclara l'homme mort, bien qu'il fut encore chaud. Cause probable du décès: une maladie de cœur.

—Madame Pierre Gosselin, en visite depuis quelque temps à St. Paul Minn., est arrivée la semaine dernière accompagnée d'une de ses nièces.

—Le C. N. R., nous annoncent les dépêches de Chicago, aura bientôt sa ligne transcontinentale. La compagnie aurait déjà en mains, sous différents noms, la plupart des chartes dont elle a besoin à travers les provinces.

—Henri Denmat, accusé d'avoir mis le feu aux meules de foin de M. Combot, à Saint-Laurent, a été acquitté hier, par le juge Dawson. M. W. H. Hastings occupait pour la Couronne; MM. W. H. Knott et Noël Bernier défendaient l'accusé.

—LE CRI DU JOUR — Il n'est question dans Saint-Boniface que de la grande vente d'écoulement de février qui se fait à la MAISON BLANCHE. Tout le monde est étonné du bon marché aussi bien que de la bonne marchandise. ALLEZ—VOYEZ—JUGEZ.

—Le conseil de ville de Saint-Boniface et les Compagnies de Chemins de fer sont pratiquement arrivés à une entente au sujet de l'installation des Cours à Bestiaux (Stock Yards) qui devront être installées du côté Est de la Seine, au printemps. La ville a exigé qu'on donnât à ces cours le nom de *Saint-Boniface* Union Stock Yards.

—Les directeurs du *Winnipeg Industrial Bureau* recevaient pendant le mois de janvier trente-deux demandes de renseignements de la part de manufacturiers qui songent à s'établir ici. Ces diverses manufactures fabriquent les cuirs, des balances à élévateurs, des instruments aratoires, des poèles, des couvertures métalliques, etc.



## Les Cereales de l'Ouest

Une convention très importante, convoquée par le premier ministre Rutherford, a eu lieu à Calgary la semaine dernière. Il est question du problème si vital du transport des céréales de l'ouest canadien. Les principales compagnies de chemin de fer, le Pacifique Canadien, le Grand Tronc Pacifique et le Canadian Northern, ont été représentées à cette convention et les autres congressistes étaient des agriculteurs, des fermiers, des propriétaires d'élévateurs, des inspecteurs de grains, des membres des differents board of trade de la province, etc. La principale question à l'étude a été celle de la possibilité de transporter le grain à la côte du Pacifique où des navires le prendront et le transporteront à Liverpool, via l'isthme de Suez, à des taux très raisonnables.

Les cultivateurs sont très intéressés dans cette question, que la presse de l'Ouest a soulevée depuis plusieurs mois, et qui est de savoir si le transport coûterait moins cher par l'océan Indien et l'isthme de Suez que par le très long trajet en chemin de fer jusqu'au port d'hiver de St-Jean, N. B. Une forte portion du traffic actuel de l'Est est en jeu dans cette quesion. A l'heure présente, cela coûte 25 cents par cent livres pour transporter le grain jusqu'à Fort William, par le réseau Calgary-Edmonton du Pacifique Canadien, et il en coûte autant de Fort William à Saint-Jean, N. B. Le prix est également le même pour rendre le grain à Boston et New-York. Le prix est de 5 à 7 cents par 100 livres, en plus des ports de l'Atlantique jusqu'à Liverpool.

D'un autre côté, le Pacifique Canadien offre un taux de 22½ cents par 100 livres pour rendre le grain à Vancouver, de tous les points de l'Alberta. La ligue des Chargeurs Réunis, dont les quartiers généraux sont en France, se serait mise à la disposition du Pacifique Canadien, pour établir une ligne de vaisseaux transports entre Vancouver et Liverpool, faisant de Hong-Kong un port d'attache, au taux de 22½ par 100 livres, ce qui fait un total de 45 cents contre 55 cents par voie de l'Atlantique. Il est probable cependant, que pendant la saison de navigation, Montréal demeurera encore le port principal, à cause de la plus grande facilité des prix durant cette saison.

Mais cette économie de 10 cts par 100 livres, en prenant la route de l'est, se trouve perdue par le fait qu'il n'y a pas d'élévateurs à grains à Vancouver et que le grain doit être mis en sacs. La convention s'est donc occupée d'étudier la possibilité de construire les élévateurs nécessaires.

L'Alberta a produit comme blé de printemps et d'hiver, plus de 7,000,000 de minots en 1908 contre à peine un peu plus de 4,000,000 de minots en 1907. Le transport du grain par Vancouver est en quelque sorte la réalisation d'une prédiction de Sir William Van Horne.

De son côté, M. G. M. Bosworth, quatrième vice-président du Pacifique Canadien, déclare que l'Est n'aura pas à souffrir de la nouvelle route, attendu que la récolte de l'Ouest est amplement abondante pour utiliser toutes les routes.

Le nouveau débouché nécessitera une réorganisation complète dans le système de distribution des wagons de fret.

## LE PROCES LAIRD-SCOTT

Le sensationnel procès en libelle, intenté par M. H. W Laird, ex-maire de Régina, à l'hon. M Scott, premier ministre de la Saskatchewan, vient de se terminer, du consentement mutuel des parties. Auparavant d'ailleurs, le jury avait déclaré ne pouvoir s'entendre sur un verdict, après douze heures de délibération

On se souvient que la poursuite était basée sur un discours électoral de l'hon. M. Scott, dans lequel ce dernier avait accusé de "graft", M. Laird, son adversaire poltique.

M. Laird a admis, au cours de son procès, avoir reçu deux sommes d'argent de $500, de deux maisons d'affaires, mais pour le fonds central du parti des droits provinciaux et non pas pour lui personnellement.





















# AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte amendant le chapitre 173, de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la "Banque de Winnipeg", dans le but d'etendre la période du temps dans lequel la dite banque doit commencer ses opérations.

Daté ce 18ème jour de janvier 1909.

DENTON, DUNN & BOULTBEE,
20 rue King, Est, Toronto
Avocats de la banque de Winnipeg.

# Municipalite de Montcalm

## AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le Rôle d'Evaluation pour l'annee 1909 a été déposé à mon bureau le 1er décembre dernier, et y sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au 20ème jour de mars 1909.

"Que le Conseil siègera en Cour de Révision mercredi le 31ème jour de mars 1909 à la salle municipale, à Letellier, à 10 hrs a. m.

"Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au secrétaire-trésorier soussigné, à son bureau, à St. Jean-Baptiste, le ou avant le 20ème jour de mars 1909.

Donne à St. Jean Baptiste, sous ma signature, ce 6eme jour de février 1909.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

# PERDU

Perdu de 320 rue Notre-Dame, un chien blanc (fox terrier) à poils raide, avec une tache foncée au dessus de l'œil gauche. La vue est un peu faible, ce qui fait que le chien parait aveugle. Une récompense de cinquante piastres ($50) sera donnée à celui qui trouvera le chien ou nous donnera les renseignements qui le feront retrouver.

Agence DILLON-NEY,
973 rue Main.





# Avis de Petition au Parlement

Le "Winnipeg and Northwestern, Railway Company", fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte étendant le temps stipulé pour la construction et le parachèvement de son chemin de fer et autorisant la dite compagnie à garantir les actions d'autres compagnies et de construire des lignes (a) de sa ligne autorisée près du Détroit du Lac Manitoba dans une direction ouest à la rivière Assiniboine et de là dans une direction nord-ouest à sa ligne à ou près de Nut Lake, (b) et de cette dernière branche près du Good Spirit Lake dans une direction sud-est à la ligne du chemin de fer Grand Tronc Pacifique à un point entre la ligne de frontière du Manitoba et le second méridien.

Toronto 7 décembre 1908,

A. T. DRUMMOND,
Pour les requérants

FEUILLETON DU MANITOBA

# MON COUSIN GUY

31

( *Suite.* )

Le matin même, elle avait reçu de lui l'une de ses longues causeries qu'elle lisait et relisait à les savoir par cœur, prétendait Guy... Elle reprit encore les feuillets, les parcourut, avidement comme, si pour la première fois; elle songea un moment, les yeux perdus dans la flamme claire du foyer, et dans sa songerie parcourant tout ensemble les visions lointaines de son foyer breton et les images toutes récentes de sa vie de Parisienne. Ils étaient décidément doux à évoquer, ces souvenirs, puisque, pour les ressusciter mieux encore, elle s'en alla chercher, dans son petit bureau, les pages déjà sans nombre qui avaient jailli sous sa plume alerte et capricieuse, guidée par le besoin d'expansion inné chez elle. Et les doigts glissés dans ses cheveux, la tête penchée, elle se mit à lire, laissant son regard courir d'abord sur les premières feuilles :

10 novembre.

Eh bien, Paris n'est pas du tout comme je me l'imaginais. Et même, au premier moment, il m'a causé une désillusion. Je m'attendais, je m'en aperçois maintenant à trouver une espèce de ville merveilleuse comme celles des contes, remplie de palais, de je ne sais quoi au juste, mais ne ressemblant à rien de ce que j'avais encore vu. Guy avait raison quand il me le disait à Douarnenez, et j'ai envie de me moquer de moi-même quand je pense à la singulière idée que je m'en faisais. Tel qu'il est, il me plaît décidément, ce Paris, maintenant que je suis habituée tenant ; à ses interminables rues toutes grises, laissant voir à peine,— et très mal ! — un misérable bout de ciel ; à ses *écraseuses* ses omnibus, veux-je dire, qui s'avancent toujours comme des machines menaçantes à l'adresse des simples voitures et des pauvres gens obligés de traverser la chaussée.

Entre parenthèses, c'est très amusant d'être dans une *écraseuse !* On est assis les uns devant les autres, on se regarde, on s'examine, on fait ses petites réflexions, on tâche de débrouiller, à la simple vue, le caractère de ses voisins, on imagine leur histoire, etc. Malheureusement, je n'y suis montée qu'une seule fois ; et encore parce que j'étais avec Guy, qui s'est aperçu de l'envie que j'en avais, et avec miss Ashton,— l'ancienne gouvernante de Charlotte et de Madeleine, une Anglaise très raide, très solennelle, qui les adore, parle indignement le français et est aussi infatigable que moi pour la marche. Tout le contraire de ma tante et de Madeleine, qui voudraient ne bouger jamais de leur voiture. Quant à Charlotte, son Pierre est un trotteur intrépide: elle est toute prête à trotter à sa suite!...

[illegible] promenade dans Paris ; et plus cette promenade avançait, plus j'étais désorientée! Il m'intéressait, certes, ce Paris, puisqu'il était nouveau pour moi, mais il ne m'attirait pas ; ma sympathie pour lui ne s'éveillait pas du tout ! Il me paraissait gris comme le ciel chargé de brouillard. Une maussade pluie fine faisait disparaître sous leurs parapluies les passants nombreux, oh ! nombreux ! et l'on ne distinguait que des silhouettes grandes, ou grosses, ou petites, ou gracieuses, ou autrement. Mais de figures, aucune ! Seuls, les magasins ne me causaient pas de désappointement. Loin de là ! Quand j'ai pénétré dans l'un d'eux, le Louvre, m'a expliqué Madeleine, j'ai été prise vraiment d'admiration pour lui. Il me paraissait si beau et si immense ! Mais il s'y trouvait tant de monde que comme la veille, à la gare la frayeur m'a saisie de me perdre et d'être étouffée ; et sans réfléchir, en stupide petite fille, j'ai attrappé la robe de Charlotte et je ne me suis aventurée qu'en la tenant bien. Quand à Madeleine, elle était aussi à l'aise que si elle avait été seule à se mouvoir dans ces galeries. Elle avançait au milieu de la cohue, toujours calme, fine, élégante, sans bousculer personne ni être bousculée. Une seconde, en se retournant, elle a aperçu ma main qui tenait toujours serrée la jupe de Charlotte, et elle a eu une légère moue :

—Arlette, ne fais donc pas ainsi l'enfant ! Ne te cramponne pas à Charlotte! Cela ne se fait pas !

C'était la première fois que j'entendais cette dernière phrase tomber des lèvres de Madeleine... Maintenant, je ne pourrais plus compter le nombre de fois qu'elle est venue s'abattre sur mon inexpérience !

Pendant que ma tante et Charlotte choisissaient, dans ce magasin,—pareil à une ville de marchandises,—une quantité de choses de toute espèce, j'employait tous mes regards à contempler le sachet... d'abord, habillées presque toutes comme personne ne l'est à Douarnenez, laissant sur leur passage un bon petit parfum ; à contempler aussi la multitude d'objets vendus dans ce magasin étonnant, des objets si jolis que j'aurais voulu les acheter tous !

Aussi quand ma tante, après avoir choisi une étoffe d'un adorable gris tendre, m'a dit: "C'est pour toi,. Arlette. Puisque tu es ma fille, pour le moment, c'est bien le moins que je complète ton trousseau!" j'ai été tellement ravie, que je l'ai embrassée chaleureusement en m'écriant qu'elle était un amour de tante, sans penser que nous n'étions pas seules.

Une dame, qui achetait près de nous, a pris aussitôt une mine si étonnée, j'ai eu conscience de m'être comportée en jeune sauvage. Pour son compte, l'employé riait dans sa barbe et me lançait des coups d'œil discrets, mais curieux. Ma tante, elle ne paraissait pas fâchée. Je lui ai chuchoté, confuse :

—Ma tante pardonnez-moi d'être si ridicule ! Elle m'a répondu très gentiment :

Les petites filles de ton âge ne sont jamais ridicules quand elles témoignent leur plaisir.

—Seulement, elles feraient mieux de ne pas le témoigner en public, n'est-ce pas ? dit-je [illegible].

Ma tante s'est mise à rire.

—A merveille! [illegible] n'auraient pas mieux parlé.

Et néanmoins, nous sommes remontées en voiture pour reprendre la série des courses qui absorbent complètement, on se [illegible], ma tante et Charlotte, grâce à l'approche du mariage. Elles en sont occupées à lasser ceux qui, comme moi, n'ont qu'à les regarder faire! Heureusement, elles ne paraissent pas épuisées du tout, bien que ma tante répète de temps à autre, d'un accent convaincu: "Je n'en puis plus!"

Mais Guy assure que c'est là une phrase de vraie Parisienne, dans laquelle il n'y a pas un atome de vérité. Faire des courses est l'élément des Parisiennes, paraît-il.

Pour suivre le programme de la journée nous sommes allées chez une modiste de haut renom, qui vendait des chapeaux tels que les habitantes de Douarnenez, et même de Quimper, n'en ont pas l'idée ; des chapeaux qui m'ont tout de suite expliqué pourquoi, avant que je sorte, Charlotte, l'adresse incarnée, avait fait subir à l'œuvre de la modiste de Mme Morgane une transformation inattendue à laquelle elle devait une physionomie toute nouvelle.

Devant les hautes et innombrables glaces, des dames étaient assises, presque aussi élégantes que la modiste en chef et les sous-modistes. Ces dernières, sous l'œil de la grande maîtresse du lieu, leur plaçaient les chapeaux sur la tête. Et alors les dames s'examinaient de droite, de gauche, de profil, avec une attention extrême. Jamais jusqu'alors je n'avais soupçonné que ce pût être aussi important de choisir un chapeau ! L'une d'elle surtout, pas jolie le moins du monde, m'intéressait tout à fait, tant elle était sérieuse en contemplant, sur ses cheveux bien souples, les différents chapeaux que la modiste y posait pour essayer. Le plus drôle. c'est que son mari était avec elle,—un grand jeune homme comme Guy ;—il était aussi absorbé qu'elle dans l'examen des chefs-d'œuvre de Mme Caroline Je le trouvais tout à fait ridicule dans ce magasin de modes, au milieu de toutes ces dames, avec sa physionomie affairée, autant que s'il avait été chargé d'empêcher l'explosion d'une bombe... Mais, en même temps, il m'amusait tellement, j'étais si occupé à le regarder que je n'entendais pas ma tante qui après avoir longtemps parlé avec Mme Caroline, m'appelait :

—Arlette ! Arlette !

Charlotte m'a ramenée dans la réalité en me caressant la joue avec les violettes glissées dans sa veste : et... Oh ! pourquoi Mme Morgane n'assistait-elle pas à cette scène ;—voici que ma tante m'a fait asseoir, moi aussi, devant une glace, et voici que sur ma tête, Mme Caroline s'est mise en devoir de faire apparaître successivement une série de ses chefs-d'œuvre. Elle me les posait délicatement, arrangeait, de-ci de-là, les mèches folles de mes cheveux, et puis se reculait, renversant sa taille de petite grosse femme, rejetant en arrière sa tête coiffée de cheveux couleur de cuivre rouge, clignant à demi ses yeux et se répandant en phrases tout

( *A suivre* )







## L'épée de Washington

Baltimore, Maryland, 29—M. J. Pierpont Morgan vient d'acheter de Mlle Virginia Taylor Wise, demeurant à Baltimore l'épée que portait George Washington lorsqu'il donna sa démission de commandant en chef de l'armée continentale, en 1783.

M. Morgan donnera, dit-on cette épée à la Mount Vernon Association pour être conservée à l'antique maison du héros de la guerre de l'Indépendance, sur les bords du Potomac.

On ne sait quel prix M. Morgan a payé pour l'épée de Washington, mais on trouvera en ce sens une indication dans le fait que le sénat des Etats-Unis, il y a quelques années, vota un projet de loi prévoyant un crédit de $25,000 pour en faire l'acquisition. Ce projet de loi ne fut cependant pas voté par la chambre des représentants et l'affaire en resta là.

L'arme en question est une rapière à poignée et garde d'argent, avec la dragonne encore attachée à la poignée.